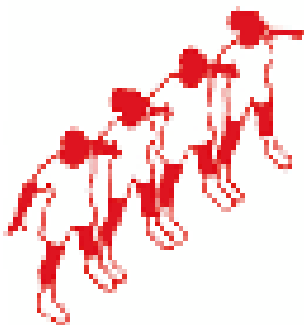


VTT



Fiche Sport Départementale N°

Mise à jour : 5 septembre 2012



**UNSS
SAVOIE**

Sommaire

Introduction	Page 3
I. Compétition	Page 4
II. Responsabilisation	Page 8
III. Innovation	Page 9
IV. Formation	Page 11
Annexes	Page 13

Introduction

La fiche sport Départementale VTT a pour objectif de préciser à travers les quatre piliers de l'UNSS (compétitions, responsabilisation, innovation et formation) les directives réglementaires et les moyens de développement liés à l'activité.

La réglementation du sport se réfère à la fois au Règlement Fédéral UNSS et à la fiche sport.

La fiche sport donne un cadre précis à destination des Critériums & championnats Départementaux.

Valable sur l'année scolaire 2012 - 2013, elle pourra être mise à jour au cours de cette période.

Compétition

Calendrier

Date	Clg ou/et Ly	Contenu	Lieu	Niveau
24-oct.	Ly	Rencontre départementale	74	Départemental
10-avr.	Clg & Ly	Rencontre bi-départementale (trial, montée impossible, relais)		Bi-départemental
17-avr.	Clg & Ly	Critérium et Championnat Académique excellence et par équipe d'établissement	LE SEMNOZ	Académique
5-juin	Clg	Critérium		Départemental

Catégories d'âge

Benjamins	nés en 2000, 2001 et 2002
Minimes	nés en 1998 et 1999
Cadets	nés en 1996 et 1997
Juniors	nés en 1994 et 1995
Seniors	nés en 1993 et avant

Critérium Départemental UNSS VTT

1/ COLLEGES :

➤ **Critérium Départemental VTT : le 17 octobre 2012 à Chambéry** (Combe Noire) : Collège et Lycée ; épreuve de **descente** et de **trial**, organisé par le lycée **Ste Anne (E. BOUVIER)** ;

➤ **Critérium Départemental : « RALLYE VTT »** sur le district de Basse tarentaise en 2013

Organisé sur le 3^{ème} trimestre avec des AS à fédérer autour du projet : potentiel de pratiquants sur plusieurs districts (Chambéry-est- Aix- Maurienne –Basse tarentaise)

Référents : P.CERVELLIN et son équipe

Formule possible :

- Equipe de 3
- Sans catégorie définie
- **Epreuves** sur un circuit en forêt incluant le repas « tiré des sacs », tous les participants regroupés.
3 épreuves en équipes : course patrouille – relais trial – orientation
2 épreuves par individu parmi : course de côte – montée impossible – sur place – démontage de roue – roue arrière (par exemple).
- **Classement** : par addition des places sur chaque épreuve.

2/ LYCEES :

➤ **Critérium Départemental VTT : le 17 octobre 2012 à Chambéry** (Combe Noire) : Collège et Lycée ; épreuve de **descente** et de **trial**, organisé par le lycée **Ste Anne (E. BOUVIER)** ;

➤ **Run & Bike** : (Challenge PN, 1^{ère} journée) ;

➤ **Canyoning-VTT** : (Challenge PN, 6^{ème} journée) .

Cf. plaquette du Challenge Pleine Nature.

Championnat Départemental UNSS Équipes d'Établissement & Excellence VTT

Conditions de participation en Equipe d'Établissement

Les Championnats par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les équipes d'association sportive **à l'exception** :

- des équipes d'association sportive étant classées les **2 années précédentes** dans les 3 premières lors des championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement de VTT dans la même catégorie,
- des équipes d'association sportive étant classées **dans les 3 premières du championnat de France UNSS Excellence** de VTT l'année précédente, dans la même catégorie,
- des équipes comportant au moins **UN** élève¹ :
 - * soit inscrit sur la liste de sportifs de Haut-Niveau et « Espoirs » du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports,
 - * soit inscrit sur la liste « France Jeunes » de la FFC,
 - * soit en possession d'une licence « Élite » et « Expert » en trial,
 - * soit ayant terminé à un rang défini par la commission mixte nationale (CMN) dans la catégorie d'âge et de sexe, c'est-à-dire dans les 10 premiers du championnat de France fédéral de l'année précédente (FFC) de cross-country ou de descente ou du Trophée TFJV (FFC).
 - * soit inscrit dans la section sportive de l'établissement

Qui seront classées en Excellence.

		COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS		Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	DES	4 compétiteurs Mixité possible (les équipes mixtes concourent et sont classées en championnat garçons) 1 cadet(ette) maximum	Garçons : 4 compétiteurs Filles : 4 compétitrices ² Mixité possible (les équipes mixtes concourent et sont classées en championnat garçons) 1 senior(e) maximum
JEUNE OFFICIEL		Il peut être compétiteur.	
RÈGLEMENT		Spécifique UNSS	
FORMULE DE COMPÉTITION		1 combiné de 2/3 épreuves selon possibilités : Trial / Slalom-vitesse / Cross	

¹ Cette fiche sport sera actualisée avant les vacances scolaires de Noël pour préciser les modalités de classification (Établissement/Excellence). La liste des classements fédéraux y sera jointe.

² Dans un souci d'uniformisation des règles et d'équité, toutes les catégories doivent être composées de 4 concurrents.

Saisie en ligne des Sections Sportives Scolaires³

Chaque Service Régional inscrit ses Sections Sportives Scolaires. La saisie des élèves inscrits dans ces Sections sera à la charge des responsables des Sections, **qui devront inscrire TOUS les élèves de la liste officielle déposée au Rectorat.**

Date butoir :

16 décembre 2012

Adresse de saisie : <http://udb.unss.org/joel/spcoss>

Code d'accès : secti

Clôture des saisies : 16 décembre 2012 minuit

Ces inscriptions seront validées dès réception (**avant le 27 janvier 2013**), à la Direction Nationale UNSS, de « l'Attestation d'Inscription par Internet » signée par le Chef d'Établissement.

³ Faute de saisie des élèves ou en cas de saisie partielle de la liste rectorale à la date indiquée, TOUS les élèves de l'Association Sportive seront considérés comme appartenant à la Section Sportive Scolaire et donc interdits de participation aux Championnats de Football par Équipe d'Établissement dans la catégorie concernée

Responsabilisation

Jeune Officiel

Se référer au livret « Je suis Jeune Officiel en VTT », disponible sur le site de l'UNSS nationale. La formation de jeunes officiels doit être liée à la pratique du VTT scolaire.

Niveaux départemental et académique

RÔLES	COMPÉTENCES – SAVOIR-FAIRE	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
CONTROLEUR TECHNIQUE	Connaître les éléments essentiels du règlement Accueillir les concurrents et leur vélo Posséder un listing des concurrents, un planning horaire et les fiches contrôle technique S'assurer de la fiabilité générale des éléments de sécurité Repérer les accessoires interdits qui peuvent être dangereux Identifier le VTT par apposition d'un auto-collant ou autre signe distinctif Être apte à répondre à un questionnaire général sur le règlement	À l'issue d'au moins trois séquences de formation d'une journée qui peuvent inclure une ou deux journées de compétition Par membre de suivi CMD ou CMR VTT ou organisateur d'une compétition sélective Note : 12/20 au questionnaire
JUGE TRIAL	Fonctionner si possible en doublette pour juger et renseigner la fiche Fonctionner en alternant les tâches : <ul style="list-style-type: none">- suivre le concurrent sans le gêner- identifier les fautes- annoncer les points marqués et faire les gestes correspondants- noter les points du concurrent- remettre en place un élément du parcours	
JUGE SLALOM/ VITESSE - DÉPART - PARCOURS - ARRIVÉE	Gérer la zone de départ S'assurer de la régularité du passage du concurrent <ul style="list-style-type: none">- ne pas couper le circuit- faire respecter le tracé Replacer la rubalise si détérioration par chute du concurrent précédent Signaler tout incident éventuel : <ul style="list-style-type: none">- impossibilité de réparer le tracé- retard provoqué par un concurrent sur le parcours Assurer des tâches de chronométrie Annoncer le n° des dossards à l'arrivée	
SIGNALEUR CROSS	Assurer une fonction de sécurité par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle Orienter les concurrents à des points particuliers du parcours en cas de non-balisage S'assurer du passage des concurrents par un pointage éventuel Pouvoir être affecté à des tâches de chronométrie à l'arrivée	

Niveau National

RÔLES	COMPÉTENCES – SAVOIR-FAIRE	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
CONTRÔLEUR TECHNIQUE	Vérifier de façon stricte la conformité des VTT en regard des normes fixées par le cahier des charges de l'épreuve nationale S'assurer, sur les différentes épreuves, qu'aucun changement n'est intervenu sur le VTT en dehors des modifications permises par le règlement Ordonner la remise aux normes (en particulier de sécurité) si constat de détérioration du VTT	Par membre CMN VTT au cours du championnat de France Note : 16/20 au questionnaire
JUGE TRIAL	Les compétences sont les mêmes qu'aux niveaux départemental et académique avec les précisions suivantes : - le placement du juge doit lui permettre de ne jamais perdre de vue le concurrent - la transcription des points est rapide et sans rupture pour la continuité de l'épreuve - les gestes sont amples, précis et visibles de tous - les points sont annoncés haut et clair pour informer le juge secrétaire en doublette	
JUGE SLALOM/ VITESSE	Les compétences sont les mêmes qu'aux niveaux départemental et académique mais le jeune juge doit faire preuve d'aisance, de rapidité de prise de décision et de vigilance continue En cas de chute ou d'accident pouvant nécessiter une ambulance, être à même d'en juger la gravité et demander un arrêt de la course Annoncer des temps intermédiaires Annoncer les n° de dossards à l'arrivée et remplir simultanément la fiche de compétition Être à même de départager 2 concurrents Savoir utiliser du matériel radio (talkie-walkie) Donner les départs (starter) Signaler un manquement aux normes de sécurité : - absence de port du casque au départ - manque d'embout au guidon	
SIGNALEUR CROSS	En plus des tâches définies aux niveaux départemental et académique : - être apte à assurer un relais de secours en cas de chute grave - savoir utiliser efficacement son matériel radio - intervenir pour faciliter la gestion des concurrents dans les couloirs d'arrivée et aider au classement	

Équivalence

La convention entre l'UNSS et la FFC précise que le jeune officiel classé niveau national en UNSS est reconnu à un niveau identifié par la Fédération Française de Cyclisme.

Deux jeunes officiels par académie seront qualifiés par le service régional pour officier au Championnat de France, si possible les 2 meilleurs des équipes qualifiées.

Invité(e)s au CF 2013 en ayant terminé aux 3 premières places de l'évaluation JO 2012:

Innovation

Nouvelles pratiques

Outre les compétitions traditionnelles, les formes nouvelles de pratique permettent de nombreuses rencontres, avec des règlements adaptés (sorties, raids VTT...).

Les expériences locales permettent d'étudier des pratiques innovantes, tenant compte des spécificités locales et des contraintes d'organisation, d'identifier les pratiques intéressantes et de les proposer ensuite au niveau national.

International

Des invitations aux pays limitrophes seront envoyées pour une participation lors des championnats de France.

Dans le cadre des partenariats en matière de relations internationales que développent l'UNSS, les stages de formation en VTT à destination des enseignants d'EPS seront ouverts aux pays étrangers avec lesquelles nous avons des protocoles d'accord et au réseau d'intervenants de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

Handicap

Quelques expériences ont été tentées pour intégrer les élèves en situation de handicap dans cette activité. Une réflexion devra être menée pour définir les règles d'un éventuel championnat de sport partagé comme il en existe dans d'autres activités.

Formation

En complément du programme « *Vers une génération responsable* » destiné aux Jeunes officiels, Jeunes organisateurs et Jeunes dirigeants, l'UNSS développe un pôle formation à destination des enseignants d'EPS, animateur de l'association sportive.

Si la formation continue des enseignants et par conséquent des enseignants d'EPS, reste du ressort de l'État et du ministère de l'Éducation nationale, il n'en reste pas moins vrai que l'UNSS se positionne en complément grâce à des stages nationaux et académiques organisés pendant les championnats.

En lien avec les fédérations sportives, les différentes formations seront l'occasion d'augmenter le niveau de compétence et de connaissance et des enseignants volontaire et de découvrir des activités alternatives souvent appréciées dans le cadre de l'animation d'AS.

Concernant l'activité VTT :

- Valorisation des initiatives locales en matière de formation des enseignants (niveau district et départemental). En lien avec la FFC et grâce à un appel à projet, une dotation financière ou matérielle pourra être remise aux associations et aux services de l'UNSS.